

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2013

Le Dix Huit Novembre deux mille treize, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Fabrice MICHELET Maire.

ETAIENT PRESENTS: M. Fabrice MICHELET Maire, Mme Sylvie MAGNAIN Adjoint, M. Joël PROUST Adjoint, M. Guillaume GENDRAUX Adjoint, Mme Sylvie COUTEAU Adjoint, M. Christian GRIPPON, Mme Odile BOSSERT, M. Patrick COIRAULT, M. Michel GORNARD, Mme Marie-Noelle AIMARD, Mme Marie-Claire RAGOT.

ETAIENT ABSENTS: M. Loïc RANCHERE, Mme Dominique COIRIER, Mme Martine GENDRAUX, Mme Valérie INGLIN, M. Arthur JONES qui ont respectivement donné pouvoir pour voter en leur lieu et place à Mme Sylvie COUTEAU, M. Christian GRIPPON, M. Guillaume GENDRAUX, Mme Sylvie MAGNAIN et M. Fabrice MICHELET ainsi que M. Philippe FAUCON non représenté.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Guillaume GENDRAUX

Monsieur le Maire accueille l'assemblée.

Après adoption du compte rendu de la séance en date du 21 Octobre 2013, le Conseil Municipal délibère comme suit :

RAPPORT D'ACTIVITE 2012 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CŒUR DU POITOU

Monsieur le Maire remercie Monsieur Jean Claude Sillon Vice-Président de la Communauté de Communes du Cœur du Poitou venu présenter le rapport d'activité 2012 de la CDC.

Le rapport avait été envoyé à chaque élu qui est invité à débattre sur ce document commenté par Monsieur Jean Claude Sillon. Les points à souligner sont les suivants :

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements et actions scolaires d'intérêt communautaire :

Année	Effectifs
2006	936
2007	912
2008	882
2009	882
2010	847
2011	814
2012	835

- Les dotations allouées aux écoles :
 - 58.90 € par enfant
 - 749.55 € par classe
 - 969.95 € par site
 - 599.45 € par classe pour les voyages
- Diagnostic des écoles :
 - Pas de décision prise par la suite
- Assouplissement des règles de dérogation pour le périmètre scolaire
- Mise en place des circuits courts
- Vote négatif pour la réforme des rythmes scolaires pour 2013

Développement économique

Projet validé d'ateliers relais (1ère tranche à SAUZE VAUSSAIS et à MELLERAN)

Location de terrains et de bâtiments à des entreprises qui travaillent pour la LGV

Réflexion sur le parking des Maisons Blanches

Lancement de la construction de la zone économique à Sauzé-Vaussais.

Location de l'atelier relais à Lorné

Aménagement du territoire Carte définitive de la ZDE

Patrimoine-Habitat

Lancement de la rénovation du gymnase de Chef-Boutonne

Opération « habiter mieux » : 8 dossiers validés (146 000 € de travaux)

Lancement de la rénovation du gymnase de Sauzé-Vaussais

Commission santé et solidarité

Diminution du prix des tarifs du portage de repas

Validation de la construction de la maison de santé de Chef-Boutonne

Commission enfance jeunesse

Continuité du travail du RPE (Relais Petite Enfance) sur les 2 pôles
Réflexion sur la définition du prochain contrat avec la CAF

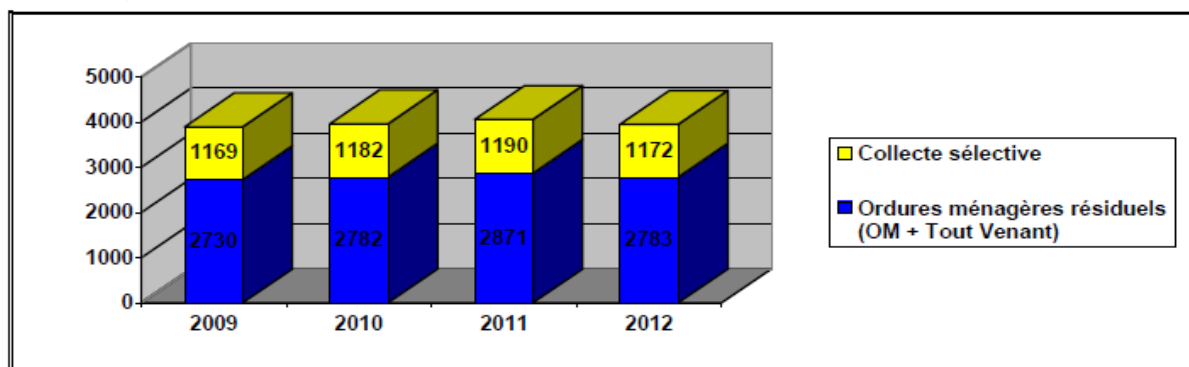
Communication

Bulletin communautaire dédié aux déchets
Bulletin communautaire dédié à l'assainissement
Journal « annuel »

Assainissement

Poursuite des études de restructuration de l'assainissement à Chef-Boutonne et Sauzé-Vaussais
Extension du réseau d'assainissement dans le centre bourg de Limalonges
Transformation de la PRE (participation pour le raccordement à l'égout) en PFAC (participation pour le financement de l'assainissement collectif)
Lancement de l'opération d'assainissement collectif à Mairé Levescault dont le coût global est de 842 000 € HT

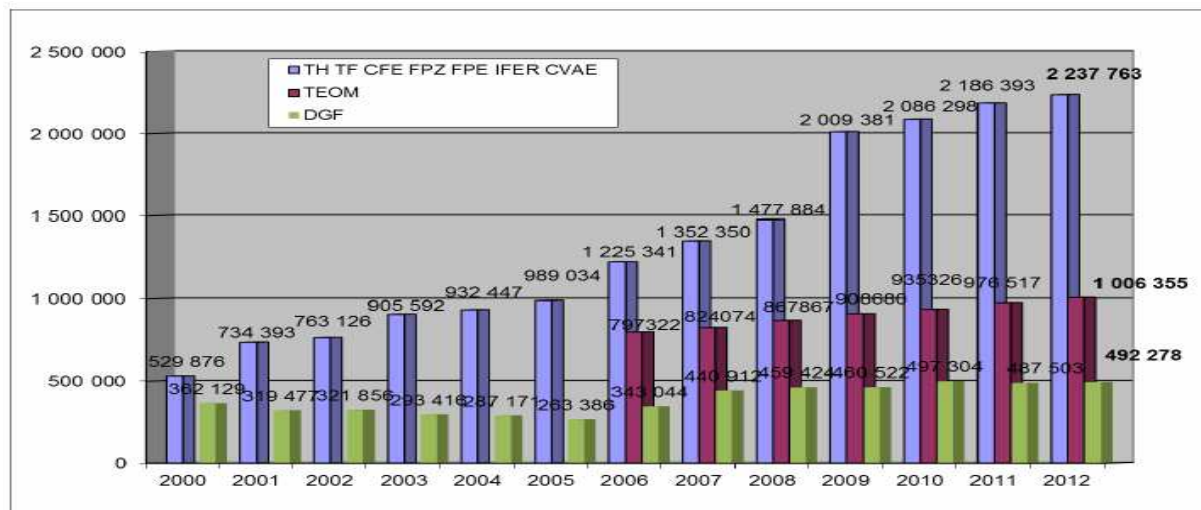
Les Ordures Ménagères

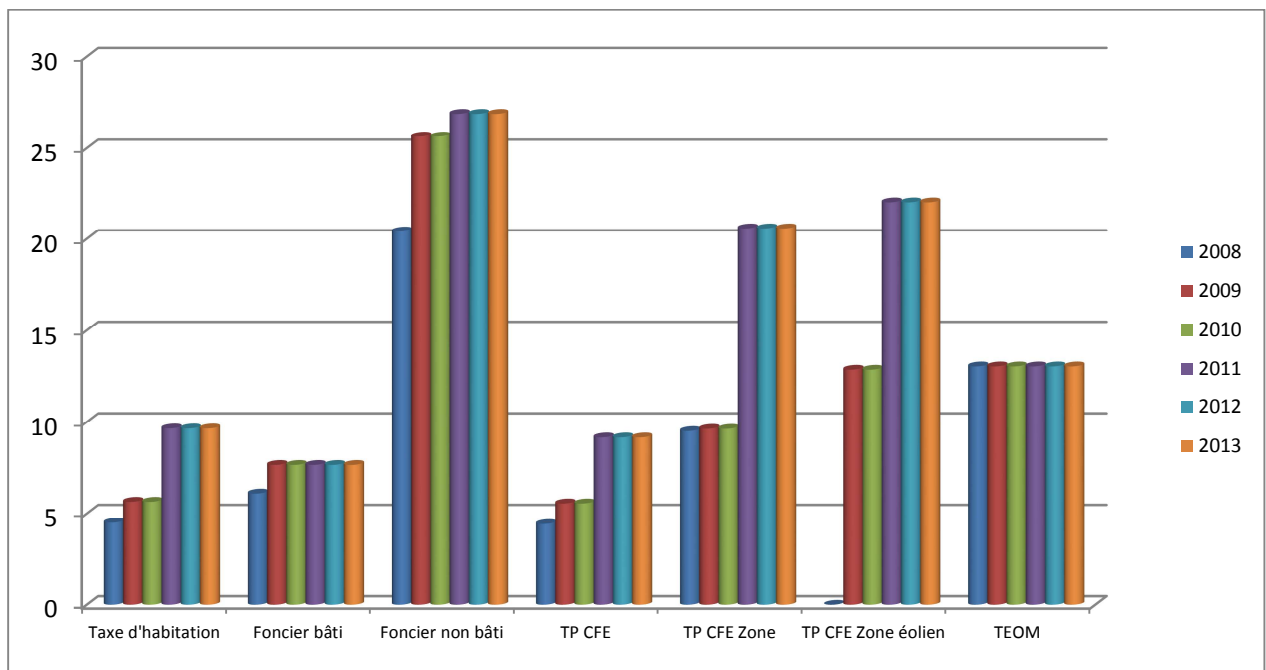


Type de déchet	Tonnage 2010	Tonnage 2011	Tonnage 2012	Ratio en kg/hab/an 2010 Hab : 12 051	Ratio en Kg/hab/an 2011 Hab : 12 077	Ratio en Kg/hab/an 2012 Hab : 12 077
OM	2 271	2 322	2245	188	192	186
Encombrants	511	548	538	42.4	45.3	44.5
Papier/carton	434	438	446	36	36.3	36.9
Emballage	220	220	216	18.2	18.3	17.9
Verre	527	533	508	43.7	44.1	42.1

Mise en place de tarifs pour les professionnels avec gestion des entrées (application au 1^{er} janvier 2014)
Mise aux normes et règlement d'accès des « centres de stockage de classe 3 »
Poursuite des travaux à la déchetterie de Chef-Boutonne
Mise en place de la redevance spéciale (application au 1^{er} janvier 2014)
Nouveau camion de ramassage (131 000 € HT)

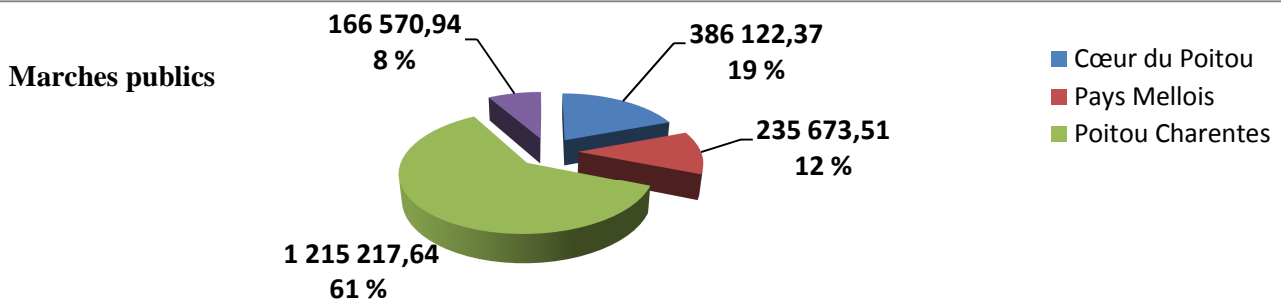
Finances





2009 : augmentation décidée par les élus pour financer les transferts de charges, les participations des EPCI (SMP...) et les projets

2011 : rebasage des taux suite à la réforme fiscale et à la suppression de la TP (intégration TH Département)



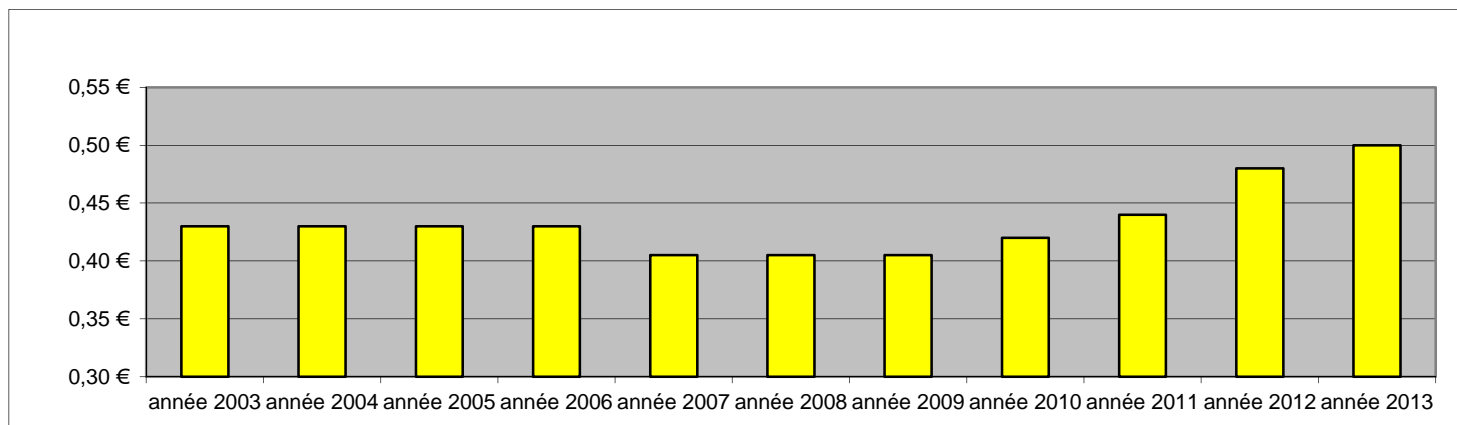
Evolution des budgets	CA 2011	CA 2012	BP 2013
FONCTIONNEMENT	7 851 000 €	8 673 000 €	8 971 000 €
INVESTISSEMENT	2 464 000 €	5 180 000 €	10 119 000 €
TOTAL	10 315 000 €	13 853 000 €	19 000 000 €

La Réforme Territoriale

Communauté de Communes	AVIS	AVIS des communes membres
Val de Boutonne	défavorable	3 favorables / 16 défavorables
Celles sur Belle	défavorable	1 favorable / 9 défavorables
Cœur du Poitou	défavorable	6 favorables / 21 défavorables
Lezayen	favorable	6 favorables / 2 défavorables
Melle	favorable	12 favorables / 1 défavorable

SERVICE DES EAUX - TARIFS DE L'EAU 2014

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs pour 2014 doivent être adoptés dès à présent car la facturation de fin d'année tenant compte des relevés en cours, intègre un acompte sur la part abonnement de l'année suivante. Monsieur le Maire rappelle l'évolution du tarif au m³ de la part variable perçue par la collectivité



Monsieur le Maire rappelle également à l'assemblée qu'un avenant a été signé pour prolonger, le contrat avec Véolia Eau jusqu'au 31.12. 2014, pour permettre à la nouvelle assemblée qui sera élue en mars 2014 de choisir parmi les options possibles : retour à une gestion en régie, adhésion au Syndicat 4B pour la distribution ou concession.

Il convient cependant d'ores et déjà de solliciter un bureau d'études dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, pour l'établissement du cahier des charges au cas où l'option «concession serait retenue. En effet, les 3 derniers trimestres de l'année 2014 représentent un délai court pour faire le choix d'un concessionnaire.

Tenant compte

- des investissements prévisionnels pour 2014 :
 - Etude pour un éventuel lancement de consultation pour un nouveau contrat d'affermage
 - Travaux sur réseau dans le cadre du projet d'aménagement du carrefour de Javarzay
- de l'augmentation du tarif de la part concessionnaire pour tenir compte de l'augmentation du nombre d'analyses imposée par l'arrêté préfectoral concernant la sécurité des eaux destinées à la consommation humaine,
- des supputations de l'année 2014 qui mériteront d'être confirmées avec les contingents pas encore notifiés du Syndicat AEP 4B,

après en avoir délibéré, le Conseil Municipal sur proposition de la commission « Finances-Marchés Publics » décide eu égard à la prévision de budget 2014, de maintenir les tarifs de la surtaxe communale pour 2014 :

- Abonnement : 35 € (pas augmentation)
- Partie variable : 0.50 € (pas augmentation)

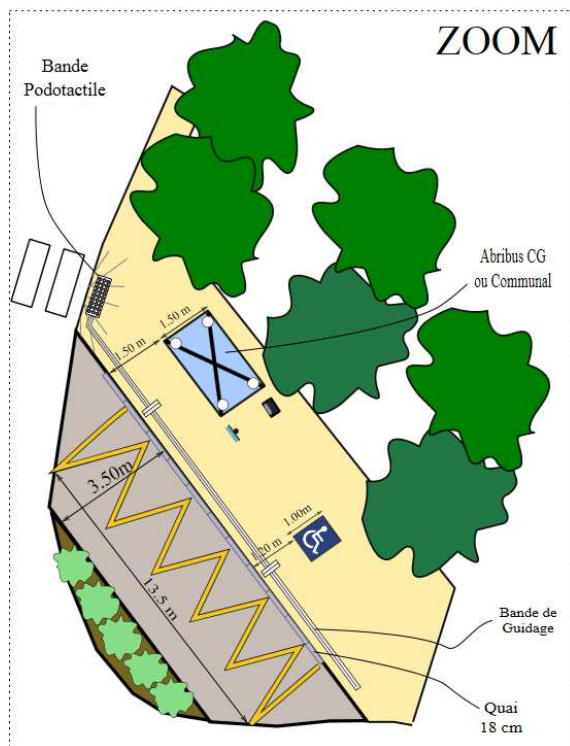
ACCESSIBILITE DE L'ARRET DE BUS PLACE CAIL RESULTAT DE LA CONCERTATION AVEC LE CONSEIL GENERAL

Monsieur le Maire indique que le service Mobilité du Conseil Général a recontacté la commune au sujet de l'accessibilité des cars du réseau RDS Place Cail.

Un rendez-vous a été pris sur place le 26 septembre 2013 avec les services du Conseil Général pour évoquer la situation. Après discussion, le Conseil Général a reconnu l'impossibilité de maintenir le point de stationnement actuel, car la mise en accessibilité s'avérerait difficile compte tenu de la mixité de l'occupation de la Place Cail (marché ...), refusant par ailleurs catégoriquement son transfert sur la Place Pré.

Après concertation sur place, un transfert sur le côté sud de la Place Cail est envisagé, précisant que le choix de la localisation n'occasionne ni surcoût ni économie.

Le Conseil Municipal commente la proposition du Conseil Général côté sud de la Place :



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- accepte le principe de cette opération pour 2014
- autorise le lancement de la consultation pour chiffrer le coût de la réalisation de cet aménagement
- et mandate d'ores et déjà Monsieur le Maire pour faire une demande pour un atribus et déposer les demandes d'aides à ce titre-là (Subvention spécifique aménagement arrêts bus - Amendes de police)

AMENAGEMENT DU MUSEE DU CHATEAU DE JAVARZAY ORGANISATION DES VISITES LIBRES

Préalablement à la présentation de ce dossier, Monsieur le Maire souhaite faire un bilan des investissements en cours et engagés.

Il commente la liste des investissements inscrits au budget 2013, les investissements réalisés ou engagés et les investissements non prévus et ajoutés (notamment les fouilles archéologiques)

	BUDGET PRIMITIF 2013	Point au 15/11/2013
Reste à réaliser de l'année 2012	413 481,00 €	413 481,00 €
Investissements prévus en 2013	533 821,00 €	
Investissements initiaux engagés en 2013		319 347,00 €
Nouveaux investissements engagés en 2013		216 514,00 €
TOTAL INVESTISSEMENTS	947 302,00 €	949 342,00 €
Solde disponible	472 222,00 €	470 182,00 €

Le tableau montre que malgré le coût non prévu des fouilles archéologiques (145 000 € TTC si tranche conditionnelle), le montant global du budget n'augmente pas.

Monsieur le Maire indique que la mise en place des visites libres pour 2014, occasionne des aménagements et achats : Bancs démontables - Poteaux guidage- Kakémonos - Signalisation intérieure - Détection éclairage...

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide donc d'affecter une enveloppe de 10 000 € pour la nouvelle organisation des visites du château de Javarzay.

Monsieur le Maire en profite pour évoquer la visite sur les lieux de M. BOUBLI représentant de la Direction Régionale des Affaires Culturelles en présence de Mme NIGUES architecte pour l'évolution du dossier de rénovation du château.

Il a été indiqué que les travaux ne pourront pas être intégrés dans la programmation des aides de la DRAC avant 2015 mais devraient pouvoir y prétendre sur plusieurs exercices selon le phasage des travaux.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité mandate Monsieur le Maire pour déposer pour 2014, un dossier de demande d'aide au titre de la maîtrise d'œuvre pour les missions assurées jusqu'à la consultation des entreprises.

ECLAIRAGE DU STADE : ANTICIPATION DES CHANGEMENTS D'AMPOULES

Monsieur le Maire rappelle le phasage prévisionnel de la réfection de l'éclairage public du stade « Jacques Courivaud »

- Changement de 3 lampes sur mâts acier en 2013 : 1 062 € TTC
- 10 lampes sur mât béton en 2014 = 4 555 € TTC
- 10 lampes sur mât béton en 2015 = 4 555 € TTC

Or l'une des lampes dont le changement était programmé pour 2014, est grillée.

Le remplacement à l'unité ne pouvant pas se faire au même prix, eu égard à la date à laquelle cette intervention est nécessaire, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'ores et déjà d'engager la programmation de 2014 pour permettre la commande des lampes. L'intervention de la Sarl Delaire se fera dès que possible étant précisé que le paiement sera affecté comme prévu en 2014.

Monsieur le Maire remercie le Président de l'association FC Boutonnais qui a compris la nécessité de surseoir un peu pour ne pas engager une intervention ponctuelle qui aurait été coûteuse pour la collectivité.

QUARTIER DE LA GARENNE DU BOIS AUX PINS – TRAVAUX DE BORDURES

Monsieur Joël Proust donne le résultat de la consultation effectuée auprès de 4 entreprises locales pour la mise en place de 25 ml de bordures dans le cadre d'une meilleure gestion des eaux pluviales sur le quartier de la Garenne du Bois aux Pins.

Après discussion, sur proposition de la commission, le Conseil Municipal valide la seule offre reçue de l'entreprise BERNARD de Longré pour un montant de 1 653.77€ TTC. Les travaux se feront dans les meilleurs délais.

AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE JAVARZAY DEMANDE D'AIDE AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2014

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande d'aide au titre de la DETR 2014 au titre du projet d'aménagement du carrefour de Javarzay.

MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE SIGNALISATION INTERNE DANS LA COMMUNE ET INDICATION DE CERTAINS QUARTIERS

Monsieur Guillaume Gendraux adjoint responsable de la commission « Valorisation du Patrimoine » expose la réflexion que la commission mène au sujet de la mise en place d'une nouvelle signalisation interne sur la commune. Une nouvelle réunion de la commission est organisée pour pouvoir présenter une proposition aux élus, dans les meilleurs délais.

Il demande par ailleurs, à l'assemblée de valider la mise en place de la matérialisation des quartiers qui ne sont pas actuellement indiqués, en effet, souvent évoqués par les riverains, ils ne sont pas identifiables pour les gens de passage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise la matérialisation des quartiers suivants : Quartier de la gare, Quartier de la Tête Noire, Quartier de Javarzay, Quartier de la Plaine. Une explication quant à ces appellations sera indiquée sur les panneaux.

CREATION ET SUPPRESSION DE POSTES AU SERVICE ESPACES VERTS

Pour tenir compte de la nécessité de remplacer Monsieur David Goguet qui a sollicité une disponibilité pour convenance personnelle de 3 ans, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité

- sollicite l'avis du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de Saint Maixent pour la suppression du poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe précédemment occupé par Monsieur Goguet et
- décide la création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe, pour permettre la nomination de Madame Patricia Domain actuellement contractuelle.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Sylvie MAGNAIN Adjoint responsable de la Commission « Affaires sociales »

- annonce que le CCAS est convoqué pour une réunion le jeudi 05.12.2013.
- informe les élus qu'une nouvelle réunion a eu lieu avec les communes du canton de Chef Boutonne volontaires pour organiser l'élargissement du service de transport « Mobilibus » du samedi matin. Cette nouvelle organisation sera mise en place à compter du 07 décembre 2013.

Guillaume GENDRAUX Adjoint responsable de la Commission « Valorisation du patrimoine »

indique qu'une demande de 2^{ème} papillon a été faite dans le cadre de l'action « Terre Saine » (gestion sans pesticides)

Sylvie COUTEAU Adjoint responsable de la Commission « Animation de la vie locale – Culture Jeunesse »

- invite les élus aux animations organisées par la Médiathèque les 22.11 (accueil d'un auteur italien) et 30.11 (projection d'un film sur la biodiversité en partenariat avec Ciné Chef).
- transmet l'invitation du Tennis de Table pour assister au 100^{ème} match du club au niveau national
- distribue aux élus l'invitation au repas de fin d'année qui aura lieu avec les agents le 20.12.2013.

Joël PROUST Adjoint responsable de la Commission « Infrastructures – Travaux – Voirie »

- dresse le bilan des travaux ou dossiers en cours (aménagement du terrain sur la voie de chemin de fer, goudronnage de la Place du Petit Maure, installation des illuminations de fin d'année, réception des travaux de rénovation de la Place Cail, consultation en cours pour la vente de peupliers...)
- suggère aux élus qui l'acceptent, de porter à la connaissance de la population que la commune vend des arbres de la frênaie à couper, moyennant un prix de 8 € le stère Les personnes intéressées doivent se faire connaître avant le 15 Janvier 2014, auprès de la mairie. L'information sera faite sur le site et dans les prochains journaux communaux.
- indique que le fauconnier est venu faire les repérages pour l'effarouchement des pigeons. Il doit venir sur site 2 fois par semaine au cours des 3ers mois puis 1 fois par semaine les 3 mois suivants. Un rapport doit être établi mensuellement

L'ordre du jour étant épuisé, les rapports des commissions présentés, Monsieur le Maire évoque quelques informations diverses avant de clore la séance à 22 heures 50:

La Poste va modifier ses horaires d'ouverture au 01.01.2014.

Déplacement au Congrès des Maires les 19, 20 et 21 Novembre 2013

La prochaine réunion du Conseil Municipal est programmée le 16 Décembre 2013 à 20 heures.

Ainsi délibéré le 18 Novembre 2013, en mairie de Chef-Boutonne.

Le Maire,
Fabrice MICHELET

Vous pouvez lire ce compte rendu sur le site officiel de la commune www.chef-boutonne.fr;